MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 5 novembre 2026,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, sous la présidence du Maire, M. Jean Teurnier.

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Absents	*Pouvoirs*
TEURNIER	Jean	x			
LAMBERT	Bernard	x			
MARTINEAU	Karine	x			
BABONNEAU	Pierrick	x			
BONNET	Morgane	x			
BULTEAU	Wilfried	x			
KERMARREC	Cécilia	x			
MALTETE	Philippe	x			
SEYEUX	Jean-Michel	x			
PADIOLEAU	Anne	x			
MASSE	Sylvain	x			
LAURENT	Magali	x			
MACE	Sandrine	x			
GABILLEAU	Christelle	x			
BLAIS	Ophélie	x			
LINO	Stéphane	x			
KERVICHE	Julien		x		*Wilfried BULTEAU*
LEDENVIC	Eloise	x			
LAMBERT	Evan	x			
GROLLEAU	Joël	x			
KERBIRIOU	Stéphanie	x			
CHATILLON	Davy	x			
GOUIN	Cécile	x			

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation	**30 octobre 2026**
Secrétaire de séance	**Pierrick BABONNEAU**
Début de séance	**19h00**
Fin de séance	**20h50**

Accusé de réception en préfecture
044-214400327-20261105-DEL-051126-012-DE
Date de réception préfecture : 13/11/2026

Numéro	DEL_051126_012_Approbation convention RASED	**Approbation de la convention RASED et habilitation de signature**
Nomenclature		

Vu les articles L. 211-8 et L. 212-5 du code de l'éducation stipulant que l'État prend en charge la rémunération des personnels et leurs frais de déplacement, les communes assurant les dépenses de fonctionnement ;

Considérant que le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés (RASED) de la circonscription de Vallet, rattaché à la commune de Vallet, dispense des aides spécialisées aux élèves des écoles maternelles et élémentaires en difficulté ;

Considérant que chaque année, la commune de Vallet vote un crédit de renouvellement du matériel pédagogique de **1,50 € par élève** scolarisé dans les écoles publiques du secteur d'intervention du RASED ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'APPROUVER la convention de participation au fonctionnement du RASED de la circonscription de Vallet.
D'HABILITER le maire à signer ladite convention et tout acte s'y rapportant.

En Mairie, le 5 novembre 2026

Le Maire,
Jean TEURNIER

Le secrétaire de séance,
Pierrick BABONNEAU

MAIRIE DE LA CHAPELLE HEULIN * 44330 *

Accusé de réception en préfecture
044-214400327-20261105-DEL-051126-012-DE
Date de réception préfecture : 13/11/2026